

Composante 901 UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MAD3ED
 Version d'étape DINTM1_201
 Droit international et droit européen
 Master 1 Droit international et droit européen parcours Droit et régulation des marchés internationaux

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET postreuss	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale		SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			Nature (écrit / oral / pratique)
		X	CLINDIDP	Clinique du Droit PRO		DINTM1_201													
		X	CLINDIDR	Clinique du droit RECHERCHE		DINTM1_201													
DINTS1	DINT11			UE 11	16														
DINTS1	DINT11	O	MAD115TD	TD Droit international privé					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DINTS1	DINT11	O	MAD117	Droit international public approfondi TD	8	DINTM1_201			écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DINTS1	DINT11	O	MAD125CM	CM Droit international privé					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DINTS1	DINT12			UE 12	14														
DINTS1	DINT12	O	MAD120CM	CM DJP (transitoire)								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS1	DINT12	O	MAD123CM	CM Droit commercial								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS1	DINT12	O	MAD129CM	CM Droit des marchés publics								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS1	DINT12	X	MAD132	Droit fiscal des affaires	3	DENTM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS1	DINT12	X	MAD133	Comptabilité	3	DENTM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS1	DINT12	X	MAD134	Concurrence distribution	3	DENTM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS1	DINT12	X	MAD136	Droit public comparé de la régulation	3	DINTM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS1	DINT12	X	MAD137	Politiques internes et externes de l'UE	3	DINTM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS1	DINT12	O	MAD139	Droit européen des affaires	3	DEN2M1_202						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS1	DINT12	O	MAD140	Anglais S1	2	DENTM1_201			oral		100%				oral	10 minutes	100%	1	contrôle continu : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation orale de l'étudiant Session 2 : L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes
DINTS2	DINT21			UE 21	16														
DINTS2	DINT21	O	MAD213TD	TD Droit international privé					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DINTS2	DINT21	O	MAD218TD	TD Droit du marché intérieur de l'UE					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DINTS2	DINT21	O	MAD223CM	CM Droit international privé					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DINTS2	DINT21	O	MAD228CM	CM Droit du marché intérieur de l'UE					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DINTS2	DINT22			UE 22	14														
DINTS2	DINT22	O	MAD222CM	CM Droit commercial								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS2	DINT22	O	MAD224CM	CM Propriété intellectuelle								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS2	DINT22	O	MAD227CM	CM Droit fiscal des affaires								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS2	DINT22	O	MAD229CM	CM Droit matériel des libertés								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS2	DINT22	O	MAD231	Droit du commerce international	3	DENTM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS2	DINT22	X	MAD237	Droit pénal des affaires	3	DENTM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DINTS2	DINT22	O	MAD240	Anglais S2	2	DENTM1_201			oral		50%	oral	10 minutes	50%	oral	10 minutes	50%	1	Contrôle continu : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation orale de l'étudiant. La note de CC est conservée en session 2, même si elle est inférieure à la moyenne L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études du Master 1 Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante
Type de
Mention de
Version

901
Maste
MADE
DINT

UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique
Droit international et droit européen
Master 2 Droit international et droit européen parcours Droit et régulation des marchés internationaux

Liste : O = obligatoire
Crédits ECTS : crédits ECTS
Nature : préciser écrit
Part CC ou CT : préciser la
NB : en
Coefficient : préciser le ou le
voir p. 47

Régulier : oui / non ?
Regime : oui / non ?
Erasmus : oui / non ?
Enseignement : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet "Précision") Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal				
											Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)		
DINTS3	DINT31			UE 31 Enseignements fondamentaux	9				écrit/oral		30/70	écrit oral	4h 30 minutes	40/70	oral	30 minutes	100%	3,5	CC: notes de participations orales et/ou des travaux écrits (séminaires dactylographiés, powerpoints...) et/ou des exercices sur table réalisés dans chaque UE CT: L'étudiant doit remettre un curriculum-vitae et une lettre de motivation. L'examen terminal peut être une épreuve écrite ou une épreuve d'exposé-discussion. Les étudiants sont convoqués au plus tard 15 jours avant le début de la session d'examen. La convocation précise la nature de l'épreuve. L'épreuve écrite est d'une durée de 4 heures.
DINTS3	DINT32			UE 32 Enseignements complémentaires	6				écrit/oral		100%			oral	30 minutes	100%	1,5	notes de participations orales et/ou des travaux écrits (séminaires dactylographiés, powerpoints...) et/ou des exercices sur table réalisés dans chaque UE Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur les unités d'enseignements fondamentaux des UE.31 et UE.41.	
DINTS3	DINT33			UE 33 Enseignements techniques	15				écrit/oral/pratique		100%			oral	30 minutes	100%	1,25	Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur les unités d'enseignements fondamentaux des UE.31 et UE.41.	
DINTS4	DINT41			UE 41 Enseignements fondamentaux	9				écrit/oral		30/70	écrit oral	4h 30 minutes	40/70	oral	30 minutes	100%	3,5	CC: notes de participations orales et/ou des travaux écrits (séminaires dactylographiés, powerpoints...) et/ou des exercices sur table réalisés dans chaque UE CT: L'étudiant doit remettre un curriculum-vitae et une lettre de motivation. L'examen terminal peut être une épreuve écrite ou une épreuve d'exposé-discussion. Les étudiants sont convoqués au plus tard 15 jours avant le début de la session d'examen. La convocation précise la nature de l'épreuve. L'épreuve écrite est d'une durée de 4 heures.
DINTS4	DINT42			UE 42 Enseignements complémentaires	6				écrit/oral		100%			oral	30 minutes	100%	1,5	L'épreuve d'exposé-discussion : Après une préparation d'1h d'un sujet tiré au sort, l'étudiant se présente devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique pour un exposé et une discussion de 30 minutes au total. Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur les unités d'enseignements fondamentaux des UE.31 et UE.41.	
DINTS4	DINT43			UE 43 Enseignements techniques	15							écrit oral	4h 30 minutes	100% oral	30 minutes	100%		remise d'un rapport de stage	
DINTS4	DINT43	X	DINTMEM	MEMOIRE				DINTM2_211				écrit/oral	20 à 30 minutes	100%				remise d'un mémoire de recherche donnant lieu à une soutenance	
DINTS4	DINT43	X	DINTSTG	STAGE				DINTM2_211				écrit		100%				remise d'un rapport de stage	

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études du Master 2 notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)